

Déclaration liminaire au GT Surveillance

séance du 04 décembre 2023



Redonnez de l'envie aux gabelous !

Madame la Directrice / Monsieur le Directeur,

Le groupe de travail de ce jour doit aborder la synthèse du cycle de discussions sur la Surveillance initié depuis novembre 2022.

L'UNSA Douanes et la CGC Douanes avaient réclamé une telle démarche pendant près de 3 ans. C'est donc avec vitalité que nous avons porté les attentes des personnels lors de ces nombreuses séances. Un certain nombre de problématiques ont pu être discutées et nous avons perçu, chez l'administration, une prise de conscience quant au besoin de faire évoluer profondément l'organisation et les méthodes de travail de la Surveillance.

Nous avons également été très clairs sur la finalité de ces échanges : il faut des améliorations nettes pour les agents et un gain significatif d'efficacité opérationnelle, le tout devant se traduire par des transformations rapidement.

Autre condition essentielle : respecter l'équilibre entre la vie privée et la vie professionnelle des douanières et des douaniers. C'est même un *casus belli* pour nos deux organisations.

Ceci étant rappelé, la lecture des documents de travail peine à nous convaincre. Ils sont plutôt évasifs et n'offrent pas clairement d'orientation stratégique. Des précisions seront indispensables en séance, comme pour le « point 1.1 de la fiche 3 : la présence des services durant les plages horaires peu couvertes », qui nous laisse assez perplexes. En trois lignes, vous laissez entendre à un big bang des plages de vacances. Or, pour nous, cela ne se décrète pas : il faut la garantie de moyens adaptés, veiller à la santé des personnels, respecter les normes du temps de travail et surtout, des emplois que nous n'avons pas ! Ou alors, c'est que vous avez peut-être un plan de renforcement de la douane en perspective ? Après la police, la gendarmerie et la magistrature, la douane, grande oubliée des plans Macron, serait-elle enfin augmentée en effectifs elle aussi ?

Par ailleurs, nous constatons que vous avez su reprendre certaines de nos propositions formulées en instance nationale ou locale. Cela méritera tout de même un approfondissement réel de ces sujets, pour ne pas les dévoyer de notre objectif.

En revanche, vous prévoyez des mesurette sans réelle plus-value, qui avaient été rejetées pendant les discussions. On irait même à verser dans le ridicule comme avec la lettre de mission du directeur régional remise aux chefs de service. Pensez-vous sincèrement que le soutien hiérarchique, qu'attendent les chefs de service, se résume à une lettre de mission ? Et pourquoi ne pas le faire dans la cadre d'une cérémonie, avec orchestre et majorettes tant qu'on y est...

Nous demeurons inquiets de ce total décalage entre certaines de vos initiatives et les réelles aspirations des agents de terrain.

En conclusion, nous savons qu'il y a encore un gros travail de fond à fournir pour la Surveillance. Ce cycle de discussion est un premier pas que nous qualifierons de « recensement exhaustif ».

Le temps des rustines destinées à colmater quelques brèches n'est plus tenable. Il faut à présent rentrer dans le dur et aboutir rapidement à des annonces concrètes car nous insistons : l'attente des agents de la Surveillance est immense. L'incompréhension et la colère sont montées d'un cran cette année, en lien notamment avec les nouvelles contraintes de l'article 60.



Déclaration liminaire au GT Surveillance

séance du 04 décembre 2023



Il ne reste que peu de temps avant que vous ne perdiez le commandement de vos troupes. Le moment devient solennel !

Ce redressement doit passer par un effort financier substantiel et le déploiement de réels moyens supplémentaires, un objectif sincère et une volonté de faire progresser collectivement l'action de la douane.

Au delà, nous ne perdons pas de vue nos revendications plus générales et nous profitons de cette tribune afin de réitérer notre volonté exprimée depuis plusieurs mois, afin de voir organiser un groupe de travail dédié au régime indemnitaire général de tous les personnels douaniers. Les exigences des missions de la DGDDI envers ses agents sont fortes, de par leurs natures de plus en plus sensibles, leurs technicités toujours accrues et leurs évolutions récurrentes qui demande de l'adaptation. Le tout justifie amplement une revalorisation globale du régime indemnitaire OP/CO-AG et SU.

Montreuil, le 04 décembre 2023



UNSA Douanes : le syndicat 100% douaniers !

